

VOUROUNO

VOS INFORMATIONS MUNICIPALES

N°67 - VOLONNE - JUIN 2017

LA VIEILLE PIERRE

LA XVI^{ÈME} FÊTE MÉDIÉVALE



COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

MAIRIE DE VOLONNE

Place Charles de Gaulle - 04290 Volonne
Téléphone : 04 92 64 07 57
Fax : 04 92 64 44 41
Mail : mairie.volonne@mairie-volonne.eu

OUVERTURE AU PUBLIC

le matin, du lundi au vendredi, de 9h à 12h
l'après-midi (lundi, mercredi
et vendredi uniquement) de 13h30 à 17h30

PERMANENCES DU MAIRE

1 À 2 SAMEDIS PAR MOIS

affichage en Mairie
de 9h à 10h30 sur RDV
à partir de 10h30 sans RDV

PERMANENCES DES ÉLUS

Emmanuel Muller, adjoint délégué au lien social :
le lundi de 15h à 17h
Jean-René Walkowski,
adjoint délégué à l'urbanisme :
le lundi de 15h à 17h

SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font au local CCAS :

CCAS - 04 92 64 07 57

le lundi de 14h à 17h sur rdv
le jeudi de 9h à 12h sans rdv

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

DÉPARTEMENTAL - 04 92 64 34 15
le lundi matin sur rdv

CLIC VAL DE DURANCE - 04 92 61 53 57

Centre Local d'Information et Coordination
Gérontologie : le jeudi de 14h à 16h

ADMR - 06 73 70 87 99

le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
le mercredi de 8h30 à 12h30

LA POPULAIRE - 04 92 34 53 75

LE TEMPS DES CERISES - 04 92 32 59 08

AUTRES INFORMATIONS UTILES

LA POSTE

Ouverture le lundi de 14h à 16h
le mercredi de 8h30 à 12h / le samedi de 9h à 12h
et les mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h
et de 14h à 16h

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU

le mardi de 9h à 11h30 et de 16h à 18h30
le mercredi de 14h à 18h
et le vendredi de 8h45 à 11h30

TRÉSORERIE DE VOLONNE

Ouverture du mardi au vendredi
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATINS



PROVENCE-ALPES
AGGLOMÉRATION

COMMUNE DE VOLONNE

WWW.MAIRIE-VOLONNE.FR

L'OURS VALENTIN

C'est une véritable star qui va venir cette année à la fête médiévale de Volonne : un ours portant le joli prénom de Valentin. Cet ours vedette, qui a tourné dans de nombreux films, émissions et publicités, sera présent, ces 29 et 30 juillet pour vous présenter un spectacle exceptionnel, où se mêleront émotion et humour. L'animation proposée par Valentin et son dresseur a reçu le prix de la meilleure animation animalière au salon « Fous d'histoire » à Pontoise en 2009. La durée du numéro est d'environ 20 minutes et 4 représentations gratuites seront données à Volonne sur le week-end. C'est une animation qui vous est offerte par « les Gueux de Volonne », pour célébrer les 20 ans de l'existence de la troupe !



L'AGENDA

DU VENDREDI 23 AU LUNDI 26 JUIN

Fête patronale, organisée par le Comité des Fêtes et la municipalité (programme détaillé ci-après)

MARDI 27 JUIN

- 17h : remise des dictionnaires aux élèves de CM2 à la salle du Conseil

MERCREDI 28 JUIN

- 10h : spectacle des écoles à l'Espace Notre-Dame

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

- de 14h à 17h : kermesse aquatique, dans la cour de l'école élémentaire, organisée par « Une école au village »

DIMANCHE 2 JUILLET

- 20h : récital « Les nuits romantiques », à l'Espace Notre-Dame

VENDREDI 7 JUILLET

- de 9h30 à 12h : dédicace de Jean-Marie Plume, devant la bibliothèque du Château

SAMEDI 8 JUILLET

- à partir de 21h30 : « Nocturne des 2 tours », course organisée par Déclic04



Sandrine COSSERAT

Maire de Volonne

Conseillère
départementale

Chers Volonnaises
et Volonnais,

Déjà le VOUROUNO de l'été... découvrez-y les événements qui rendront ces trois prochains mois festifs ! Après les traditionnelles animations de juin : la kermesse aquatique, le spectacle des écoles, la remise des dictionnaires aux futurs collégiens, les Journées du Patrimoine de Pays, la fête de la musique, la fête du tricot, la fête de la saint Jean et la fête patronale... vous pourrez participer cet été à la

fête médiévale avec le spectacle offert par les Gueux de Volonne, danser aux bals de l'été, orienter nos visiteurs vers l'accueil touristique du Moulin et vous y rendre aussi, découvrir nos « Artistes en liberté », courir la seconde édition de la « Nocturne des 2 tours », aller à la rencontre des internationaux que nous accueillons cette année encore pour un « chantier jeune » fin juillet au Chemin de ronde. Nous espérons que ce sera une belle saison pour notre village, pour nos acteurs touristiques et pour vous, et que vous serez nombreux à participer à ces moments d'échanges ! Merci aux organisateurs et aux participants à ces manifestations !

L'association « La Vieille Pierre Volonnaise » fait partie des associations très actives au sein de notre village et, pour le dossier spécial de cette édition de votre bulletin municipal, nous avons souhaité présenter certaines facettes de leurs travaux qui visent à mettre en valeur notre patrimoine : patrimoine naturel, patrimoine culturel et petit patrimoine bâti. Ainsi, vous découvrirez les travaux de rénovation de la pompe incendie, du bahut de la chapelle Saint-Jean, de l'entretien du Chemin de ronde, de la montée des 2 tours, du vallon du Taravon et de la Grave... et des animations telles que les Journées du Patrimoine de Pays & des Moulins... des initiatives que nous saluons chaleureusement.

Côté mairie, cet été nous poursuivrons nos travaux. Le chantier d'extension de la crèche doit être livré au mois d'août : l'ancienne cantine est reliée à la crèche pour permettre de l'agrandir et de répondre à la fois aux attentes de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et aux exi-

gences d'accessibilité. Dans le cadre de l'EcoQuartier, nous procéderons à la consultation des entreprises pour le « grand chantier ». Nous recevrons dans l'été les offres des entreprises pour la Maison de Santé, les 22 logements créés par H2P, le réseau de chaleur, la nouvelle cantine, les jardins et aménagements publics. Pour comprendre ce « grand chantier », vous avez des plans disponibles à l'accueil de la mairie et des communications régulières sur le site de la mairie. Nous vous présenterons aussi le résultat de ces consultations et l'organisation de ce « grand chantier » en septembre, à l'occasion d'une nouvelle réunion publique.

Cet été, les travaux seront aussi menés aux écoles pour préparer une rentrée encore animée, avec l'ouverture d'une classe à la maternelle, l'équipement en matériel informatique d'une classe à l'école élémentaire et la mise en place de tablettes et tableaux pédagogiques à l'école maternelle aussi. Une réorganisation qui nous amène également à déménager le périscolaire à l'école élémentaire. Un nombre important d'évolutions qui feront l'objet d'une note aux familles.

Enfin, je souhaitais évoquer notre situation nationale. Ce printemps aura été marqué par une actualité politique intense, avec l'élection de notre nouveau président, Emmanuel Macron, et de nos députés bas-alpins. Nous entrons dans un quinquennat d'ores et déjà marqué par un renouveau politique fort, structuré autour d'un contrat pour la nation qui a proposé un projet à la fois « qui libère et qui protège ». Ce projet, apportera, nous l'espérons, des réponses adaptées aux habitants pour l'emploi, les solidarités, la lutte contre le réchauffement climatique, la sécurité des populations aussi dans un contexte international endeuillé par d'intolérables attentats... nous nous associons aux manifestations de solidarité en ayant une pensée émue pour les victimes et leurs proches. Plus localement, nous espérons des réponses adaptées aussi pour le soutien au développement de nos territoires ruraux et le maintien de nos services de proximité. En tant que commune, nous serons attentifs aux évolutions des mesures prises pour les collectivités et participerons aux initiatives territoriales. Nous voulons que Volonne soit un village acteur de la réussite de la France et de ses territoires.

Un bel été à tou-te-s !

Sandrine Cosserat

JEUDI 13 JUILLET

- à partir de 21h : concert de « Fouch Trio », sur la place du Château, organisé par le Comité des Fêtes

DU SAMEDI 22 JUILLET AU DIMANCHE 5 AOÛT

- « Artistes en liberté », à l'Espace Notre-Dame, exposition d'artistes volonnais, organisée par Volonne Initiatives

LUNDI 24 JUILLET

- 9h : petit déjeuner d'accueil des jeunes du chantier d'été du « Chemin de Ronde », place de l'Ancien four

VENDREDI 28 JUILLET

- de 8h à 12h15 : don du sang, à la salle polyvalente

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUILLET

- fête médiévale, organisée par Volonne Initiatives

JEUDI 10 AOÛT

- 18h30 : apéritif de fin de chantier, avec les jeunes du chantier d'été du « Chemin de Ronde », place de l'Ancien four

LUNDI 14 AOÛT

- à partir de 21h : soirée DJ/sosies, sur la place du Château, organisée par le Comité des fêtes

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

- vide-grenier, organisé par les Cigales, au bord du lac

LUNDI 4 SEPTEMBRE

- rentrée des classes

COMMEMORATION DU 8 MAI

8 mai 1945 – 8 mai 2017



Beaucoup de monde a répondu présent, en ce 8 mai, pour rendre hommage aux Volonnais morts pour la France et pour la commémoration du 71^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

**CONVENTION AVEC
«30 MILLIONS D'AMIS»**

La municipalité de Volonne s'est rapprochée de la Fondation «30 Millions d'Amis» en raison de son expertise reconnue et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres.

La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plusieurs milliers d'individus en quelques années.

Une solution a maintes fois fait ses preuves : la stérilisation. Née du constat que l'euthanasie ou le déplacement de colonies de chats sont inefficaces contre la pullulation, cette pratique, reconnue par tous les experts mondiaux et, en particulier, ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé, respecte la sensibilité de nos concitoyens devant la vie des animaux de compagnie.

La présente convention encadre la mise en place d'une action visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur ci-dessous mentionnée.

Dans le cadre défini par l'article L.211-27 du Code Rural, la municipalité, par arrêté, fera capturer les chats errants non identifiés, sans propriétaire, en état de divagation dans les lieux publics de la commune. Elle fera procéder à leur stérilisation et à leur identification préalablement à leur relâchement dans le village.



La Fondation «30 Millions d'Amis» prendra en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants.

La municipalité s'engage à informer la population de l'action entreprise avec la Fondation «30 Millions d'Amis» en faveur des chats errants, en rappelant aux propriétaires LEURS obligations envers LEURS animaux.

La convention entre la municipalité de Volonne et la Fondation «30 Millions d'Amis» a été signée lors du Conseil Municipal du 13 Mars 2017.

SERVICE CIVIQUE

Le gouvernement encourage à faire un service civique. Vous avez entre 16 et 25 ans ? Engagez-vous en mission de Service Civique.

Le Service Civique permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois, dans une mission en faveur de la collectivité.

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité.

En accomplissant une mission de Service Civique, vous aurez la possibilité de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social.

C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir.

Le Service Civique prend en compte vos besoins et vos attentes et constitue une étape importante de votre engagement dans la société.

NUISANCES SONORES

Soirées bruyantes et chiens qui aboient, jeux de piscine assourdissants, tondeuses à gazon ... revoici l'été et son cortège de nuisances liées au bruit. C'est donc l'occasion de vous rappeler ici quelques grandes lignes de l'arrêté préfectoral n°2001-1470, relatif à la lutte

contre les nuisances sonores :

Article 7 : Tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- 8h30 à 12h et de 14h à 20h du lundi au samedi inclus,
- 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés

Article 8 : Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement et le comportement des personnes ne soient pas source de nuisances sonores pour le voisinage.

Article 9 : Les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

COMITE DES FETES

La chasse aux œufs du lundi de Pâques a été, cette année encore, un énorme succès, avec plus de 90 enfants inscrits ! Et comme il restait des œufs, les organisateurs ont eu l'idée d'improviser une chasse pour les parents aussi ; cette initiative ayant beaucoup plu, nous la réitérerons l'an prochain.

L'animation des 7 et 8 mai derniers a, elle aussi, été une réussite : vide-grenier, foire aux plantes et marché bio dans le joli cadre du bord du lac avec, en prime, des jeux et animations pour les enfants (château gonflable, combats de sumo, balades en poney etc.)

Le Comité vous a concocté un beau programme pour cet été. La fête patronale se déroulera du vendredi 23 juin au lundi 26. Vous trouverez le programme détaillé sur l'affiche ci-après. Un concert est prévu le jeudi 13 juillet et une soirée DJ/sosies le 14 août.

VOLONNE

du 23 au 26 JUIN

FÊTE PATRONALE

VENDREDI 23 JUIN

21h : Concours de boules pétanque doublettes mixtes ouvert à tous patronné par le « CAFE DES ARTS » 100€+F.P. consolante incorporée
21h : « Les Dalton's » organisée par le bar « Chez César »



SAMEDI 24 JUIN

14h : Concours de boules pétanque doublettes ouvert à tous patronné par le « CAFE DE L'INDUSTRIE » 140€+F.P., consolante 70€+F.P.

19h : REPAS du COMITE DES FÊTES Place du château

Paëlla+vin+dessert+café 17€ Réservations : 06-20-46-36-68

21h : Soirée spectacle avec Kévin, Kalidor II (fakir) et le groupe « Color Latino » et ses danseuses, DL CED animée par



DIMANCHE 25 JUIN

12h : Apéritif sur la place du château offert par la municipalité

14h : Concours de boules pétanque doublettes ouvert à tous patronné par le « CAFE DES ARTS » 140€+F.P., consolante 70€+F.P.

21h : One Man show « Chris 120kg d'humour » et soirée DJ



LUNDI 26 JUIN

9h : Concours de boules Jeu Provençal doublettes ouvert à tous patronné par le bar « CHEZ CESAR » 200€ + F.P.

12h30 : Repas du bar « CHEZ CESAR » réservation

Menu : Entrée, plats, dessert, vin 17€ au 04-92-34-38-98

15h : Consolante pétanque doublettes 100€ + F.P.

21h : Soirée dansante organisée par « MG Animation »

22h : Feux d'artifice au bord du lac

22h30 : Soirée Neige organisée par « MG Animation »



FETE FORAINE

IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

COMITE DES FETES DE VOLONNE

VOLONNE INITIATIVES

Deux grandes manifestations sont prévues cet été :

« Artistes en Liberté » - du 22 Juillet au 5 Août 2017, à l'Espace Notre-Dame.

Cette année, l'exposition est réservée uniquement aux artistes volonnais, peintres, sculpteurs, graveurs, potiers, céramistes, photographes... N'hésitez pas à vous faire connaître au cas où nous vous aurions oublié !

A cette occasion, l'Espace Notre-Dame sera ouvert au public 7 jours sur 7, de 10h à 12h et de 16h à 19h.

XVI^{ème} Fête Médiévale – samedi 29 à partir de 15h et dimanche 30 Juillet 2017 à partir de 10h.

Comme tous les deux ans, notre village, cette année encore, se transformera en véritable cité médiévale pendant 48h. De nombreuses troupes participeront à l'animation du village. Le samedi après-midi s'ouvrira le marché médiéval avec de nombreuses échoppes, artisans et exposants.

La compagnie « Les Frères Lumière » avec ses jongleurs et cracheurs de feu, ses percussions, enflammera le village. Ils présenteront différents défilés, spectacles, chorégraphies, dont « un voyage nocturne » le samedi soir.

Les Gueux de Volonne profiteront de cette XVI^{ème} édition pour fêter leur 20 ans d'existence et nous offriront, à cette occasion, les fabuleux et étonnants spectacles de « l'ours Valentin » et de son dresseur

Tout au long du weekend, campements, défilés, déambulations, combats, travail d'un forgeron, musique, cornemuses, danses, jeux, différents ateliers de peinture, écriture, calligraphie, lecture, cuisine, couture, broderie... s'enchaîneront.

Nous espérons, Gentes Dames, Damoiselles et Damoisieux, que ces deux journées vous réjouiront et que vous serez toujours aussi nombreux à participer à la décoration du village, à vous costumer et à accueillir les nombreux visiteurs.

Pour tous renseignements sur ces deux manifestations : Danielle DAVID au 06.98.98.57.12.

LES CIGALES

Que font les CIGALES un 25 mai après-midi ?



Trente fans de Dalida, Perret, Barbara, Piaf, Goya ...et autre Joséphine Baker ont répondu présents à un moment en chansons. La dynamique présidente, Angéla, avait invité la formation « Y'fon s'kipeuve » pour animer cet après-midi récréatif. Dans un décor champêtre à l'ambiance colorée et printanière, la chanteuse s'est parée de robes et de bijoux lors de multiples métamorphoses. Les années 20, 30 ou 50 ont défilé au rythme des « J'ai 2 amours, mon pays et Paris », ou « c'est lui que j'ai dans la peau ... » etc. Chantal Goya et son lapin ont fait rougir les André, René, Georges, ...qui ne la menaient pas large. Avec les colons des colonies de vacances de Pierre Perret, bouée en bandoulière et seau de plage, la salle était conquise. Le goûter, arrosé de cidre et de jus de fruits, a complété cet après-midi très festif. Vivement le suivant ...

Après une année bien remplie, le club des Cigales ferme pour l'été. La rentrée de nos dynamiques aînés est prévue le mardi 5 septembre. Un vide-grenier est prévu au bord du lac le dimanche 3 septembre.

UNE ECOLE AU VILLAGE



Une école au village

L'association des parents d'élèves des écoles de Volonne

L'école est (presque) finie, viens jouer au lieu de travailler !

Kermesse aquatique 3

Entrée
1eureau
/ pers

le
1^{er}
juillet

De 14h

à
17h

Dans la cour de l'école primaire

Maxi - Piscine

Nombreux jeux
d'eau

Viens avec un, gâteau,
ton maillee, ta
serviette... n'oublies
pas ton adulte
responsable

Rendez-vous le 30 juin à
partir de 17h30 pour
l'installation

Informations :
06.72.93.09.59

Et c'est reparti pour la déjà célèbre kermesse aquatique organisée par « Une Ecole au Village », l'association des parents d'élèves des écoles de Volonne. Vous y retrouverez la pêche aux canards, les bombes à eau, le bac à sable, le tir au pist'eaulet mais, encore et surtout, LA PISCINE installée dans la cour de l'école.

Bien entendu, pour les petits et les grands, la buvette tournera à plein régime et à tous petits prix tout l'après-midi grâce à David, le barman professionnel engagé spécialement pour l'occasion par l'association.

L'entrée est fixée au prix modique d'un eur'eau par personne. Gâteaux maison à partager bienvenus !

Pour celles et ceux que le bricolage amuse, grand montage de piscine et tuyaux le vendredi 30 juin à partir de 17h30.

Plus d'inefeux : 06.72.93.09.59
unecoleauvillage@gmail.com

DECLIC 04

« LA NOCTURNE DES 2 TOURS »



Le 2^{ème} trail nocturne « des 2 tours » se profile à l'horizon, puisqu'il aura lieu le samedi 8 juillet prochain. L'association Déclic 04, organisatrice de l'événement, avec le soutien du Comité des fêtes, règle les derniers préparatifs. Une nouveauté cette année : une marche d'environ 4 kilomètres a été rajoutée afin de faire découvrir une partie du parcours qu'empruntent les coureurs. Cette marche est non chronométrée et est ouverte à toutes et à tous, petits et grands. Elle est à découvrir en famille, le départ est prévu à 20 h sur la Place de la mairie.

Concernant la partie « course », le départ tout illuminé par les lampes frontales sera donné à 21h30. Le parcours permanent qui a été réalisé l'an passé par la CCMD (service environnement) reste inchangé. Nous attendons plus de 200 coureurs et nous invitons toutes les Volonnaises et tous les Volonnais à venir les encourager et à participer à cette belle épreuve sportive. Durant la soirée, en plus des diverses animations, nous vous proposerons de partager la traditionnelle soupe au pistou.

JUDO CLUB VOLONNE

Félicitations à Yohann Régnier, du JC Volonne, champion « minimes » PACA !



LE CHEMIN DE RONDE

En 2016, la municipalité et l'équipe de bénévoles de l'Union APARE-CME avaient recréé les emmarchements caladés de la partie haute de notre Chemin de ronde, sur 30m² environ.



En 2017, nous allons poursuivre le caladage de ce chemin, sur plus ou moins 20m², procéder à la restauration du passage sous la première voûte, surélever les murets destinés à accueillir les garde-corps, et installer un nouvel éclairage au sol, sous les voutes, et aérien, sur les parties découvertes.

Cette année encore nous accueillerons une douzaine de jeunes bénévoles, pour trois semaines, que nous logerons au stade. Comme l'an dernier, nous espérons que les Volonnais leurs réserveront un accueil chaleureux et apprécieront ce travail participatif de grande qualité. Ces jeunes bénévoles participent financièrement en payant eux-mêmes leur voyage et leur nourriture. C'est une vraie chance pour notre village de pouvoir ainsi les recevoir et bénéficier de leur énergie et de leur enthousiasme. Dyhia, 24 ans, algérienne bénévole : "Je retiendrai la dimension collective du travail réalisé sur ce chantier, et je suis fière d'avoir laissé une trace durable et utile dans le patrimoine local" (août 2016).

Nous organiserons 2 moments festifs, propices aux échanges, avec la nouvelle équipe bénévole : un petit déjeuner d'accueil le 24 juillet et un apéro de clôture de chantier le 10 août. Nous comptons sur votre présence ! N'hésitez pas à venir à la rencontre des bénévoles sur le chantier du 24 juillet au 10 août !

ÇA BOUGE DANS NOS COMMERCES

Ce lundi 19 mai, la « nouvelle » pharmacie des Lys a ouvert sur la place Auguste Julien. Installé depuis de nombreuses années sur la route de l'Escale, l'établissement tenu par Yves et Sonia Arnaud s'est rapproché un peu plus du centre du village. Les raisons de ce déménagement sont multiples : l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes présen-



tant des handicaps tout d'abord, un parking aisé ensuite (beaucoup de clients sont volonnais mais il y a aussi des gens venant en voiture de l'Escale, Sourribes...) et enfin, un rapprochement avec la future Maison de Santé (les patients pourront tout faire facilement à pied). C'est un bâtiment inachevé des années 70 qui a été réhabilité, ces derniers mois, en face du dojo. Cette ouverture contribue à l'embellissement de la place et à l'animation du cœur de notre village !

AUTORISATIONS D'URBANISME : NOUVEAUX CERFA

Les nouveaux CERFA de certaines autorisations d'urbanisme ont été publiés sur le site service-public.fr et sont utilisables dès à présent.

Cela concerne notamment :

PC PA (cerfa n°13409*06)

CU (cerfa n°13410*04).

DP (cerfa n°13404*06)

DP (cerfa n°13702*05)

Également la "Bible" des pièces à fournir ; la notice explicative a été mise jour avec la référence : cerfa n° 51434*07

Bien entendu, vous pouvez toujours consulter et télécharger les formulaires et documents sur le lien ci-après www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

MOULIN TRABUC

A partir du mois de juillet et pour tout l'été, le Moulin Trabuc, sur le cours Jacques Paulon, ouvrira ses portes du lundi au vendredi, de 9h à 12h.



CCAS

Ateliers Seniors

Ces ateliers, financés par la CARSAT, rencontrent toujours plus de succès.

En 2016, ce sont 90 participants qui ont fréquenté les quatre ateliers proposés : « Tonifiez votre mémoire », « Prévention routière », « Prévention des actes malveillants » et « Cuisinez équilibré ».

Ce printemps, une quinzaine de seniors, de 65 à 87 ans, ont suivi les 8 séances de l'atelier « Bougez Mieux » animé par Gersande, animatrice GV (Gymnastique Volontaire) spécialement formée pour ce type de public. L'occasion, pour chacun, de réaliser que, jusqu'à un âge avancé, on peut encore avoir une activité physique,



améliorer sa coordination, sa souplesse, sa respiration et son endurance ; l'objectif étant de préserver sa mobilité, son équilibre, son autonomie et donc d'avoir une meilleure santé. Mais c'est l'occasion, aussi, de sortir de sa maison, de rencontrer les autres, de bénéficier de leur soutien et leur solidarité et surtout de passer de bons moments. La séance en plein air, en bord de Durance, a été tout particulièrement appréciée. Aussi, à la fin de la dernière séance, la demande a été générale : à quand le prochain atelier ?

Pour le mois d'octobre, nous avons programmé un nouvel atelier « Mémoire » de 5 séances et une journée « Seniors, restez mobiles », animée par la Prévention Routière.

Toutes les informations vous seront données à la rentrée de septembre.



CCAS VOLONNE

PREVENTION CANICULE 2017

Le **Centre Communal d'Action Sociale** a la charge de recenser les personnes âgées de 65 ans et plus ou handicapées, isolées à domicile, afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

La demande d'inscription sur ce registre peut être faite par la personne concernée ou toute autre personne (parent, voisin ...) par courrier, mail ou à l'accueil de la mairie.

Pour nous contacter
04 92 64 07 57
ccas-mairie.volonne@orange.fr

VOISINS SOLIDAIRES,
soyons attentifs aux autres



Dossier de demande de logement social / Résidences H2P

Nous sommes régulièrement questionnés au sujet des logements des 2 futures résidences H2P. Pour accéder à l'un de ces logements, il vous sera nécessaire de remplir le dossier unique de « Demande de Logement Social ».

Cette démarche doit se faire, de préférence, par internet sur le site demande-logement-social.gouv.fr ou via le site de la société H2P h2p-esh.eu. Votre dossier sera enregistré et diffusé au bailleur social concerné par votre demande (H2P).

Les personnes n'ayant pas la possibilité d'utiliser le site internet, peuvent toujours utiliser le formulaire papier et l'adresser à la société H2P.

Par contre, il est inutile de faire votre demande avant le 2^{ème} trimestre de l'année 2018, ce dossier n'étant valable que pour une année.

Pour toute information complémentaire ou une aide dans ces démarches, n'hésitez pas à venir à la permanence du CCAS, le jeudi de 09h00 à 12h00 ou à tout autre moment sur RDV.

ENVIRONNEMENT

Démoustication : piqûre de rappel

Avec 6 traitements par hélicoptère et interventions au sol, la saison de la démoustication a commencé. Cette démoustication vise particulièrement le « moustique tigre » afin de prévenir tout risque d'épidémie de chikungunya ou de dengue dont il peut être porteur. Le coût de l'opération s'élève à 34 000€ et est supporté par l'agglomération.

Territoire TZGZD

Le pôle « déchets » de l'agglomération poursuit l'engagement de l'ex-SMIRTOM dans le projet « TZGZD » sur la réduction des déchets et l'innovation possible au service de l'amélioration du recyclage, ainsi que sur les synergies possibles entre acteurs du territoire.

Quelques actions :

- déploiement du compostage.
- présentation aux entreprises de solutions alternatives à l'élimination de leurs déchets organiques
- amélioration des outils de pré-collecte pour augmenter les performances de tri des ménages (augmentation de la dotation en colonnes d'apport volontaire, de chalets de tri, de dispositifs amovibles pour les événements, réhabilitation des déchèteries etc.)
- recherche de nouvelles filières de valorisation
- mise en place d'un financement incitatif des déchets. La redevance spéciale devrait être étendue à la totalité du territoire de l'agglomération en janvier 2018 (étude de faisabilité en cours).

Aujourd'hui il nous faut rationaliser le service de collecte afin de faire des économies. Centraliser les points d'apport volontaire et les équipements de collecte des ordures ménagères facilitera le tri dans chaque foyer. Réduire nos déchets, c'est aussi ne pas participer à la création de centre d'enfouissement proche de chez nous !

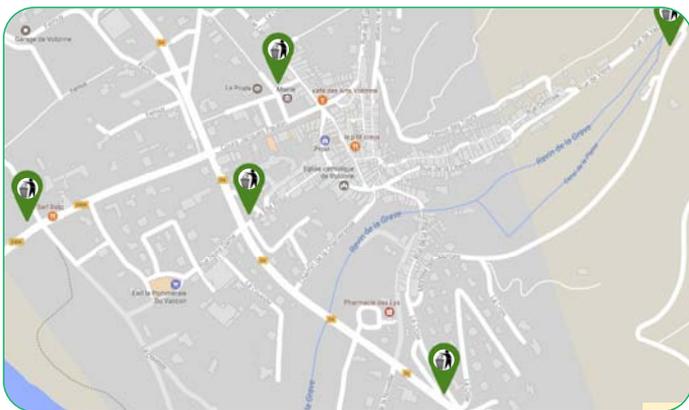


Le 29 mai, une réunion publique a été organisée pour vous présenter un projet de nouvelles colonnes d'ordures ménagères dans la commune et la mise en place de différentes zones « test ». Ce projet consiste à remplacer les containers OM par des colonnes aériennes (une colonne équivaut à 7 containers environ), elles seront placées sur les 5 PAV du dojo, du parking de la Croix, de l'espace Pérona, de la salle polyvalente et du quartier de Vière.

Actuellement, nous payons une taxe d'enlèvement des OM en fonction de notre taxe foncière. Demain, avec ces colonnes construites pour être équipées d'appareils à badges, nous pourrions payer en fonction de notre production réelle de déchets.

Cela veut dire aussi que certains containers vont disparaître au cœur du village, réduisant les nuisances comme l'insalubrité, la prolifération de rats et de chats errants.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 09.64.14.22.36



Concours départemental des «Villes et villages fleuris»

En 2016, pour la 3^{ème} année consécutive, nous avons candidaté au Concours Départemental des « Villes et Villages Fleuris ». C'est avec plaisir que nous vous faisons part de la décision du Conseil Départemental de nous octroyer la 2^{ème} place du concours « 3^{ème} catégorie : village de plus de 1000 habitants ». Un bon d'achat de 350 € pour le service des espaces verts de la mairie nous a été octroyé, ce qui permettra de continuer d'améliorer le fleurissement. Il récompense ainsi l'investissement des agents communaux qui sont en charge de ce domaine.

« Volonne en fleurs »

Cette année encore, nous désirons récompenser 3 Volonnais pour leurs efforts de mise en valeur de leur propriété par le fleurissement mais aussi la rénovation de façade ou encore la création de potager. Notre jury sillonnera le village courant juillet, alors soyez prêts !

Acquisition de nouveau matériel

Dans le cadre du programme d'action 2013-2018 « Sauvons l'eau » initié par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC), le plan de gestion différenciée a été réalisé en 2015. Depuis, la commune met en place progressivement la gestion différenciée des espaces publics, c'est-à-dire que l'entretien est en adéquation avec les usages des espaces (un espace fréquenté sera entretenu plus souvent).

Dans la continuité, ce programme finance également à hauteur de 80 % l'investissement en matériel alternatif à l'usage des pesticides.

Le choix des élus et des agents s'est porté vers du matériel électrique, qui présente certains avantages pour les administrés et les utilisateurs par rapport à du matériel thermique : pas de dégagement de fumée et moins bruyant que du matériel thermique. C'est donc une amélioration des conditions de travail pour les agents, mais aussi une gêne en moins pour les riverains.

L'Agence de l'Eau finance les 2 batteries avec les chargeurs et une débroussailleuse : sur 1822 € HT investis, nous serons remboursés de 1458 €, soit 364 € restant à la charge de la commune.

Cette commande a été complétée par l'acquisition d'un souffleur, d'un taille-haie et d'un sécateur électrique ainsi que d'une tronçonneuse d'élagage thermique pour un montant de 1500 € HT.

La commune a donc investi cette année 3 322 € de matériel, dont 1 864 € subventionnés, soit 1458 € à charge de la commune.

Epareuse

Comme chaque année, l'épareuse est passée pour faucher le bord des routes et chemins principaux du village. C'est la Société Forestière de Durance, qui a donné satisfaction l'an dernier, qui est intervenue de nouveau cette année avec l'aide d'un agent municipal. Compte tenu de la météo pluvieuse et de la chaleur, l'herbe a vite repoussé. Une autre intervention sera éventuellement à prévoir au début de l'été. Affaire à suivre.

Plan d'aménagement de la forêt communale

En 2010, la commune a racheté au département la partie de la propriété de Vignorgues située sur Volonne (204 ha). Dans le cadre du renouvellement de l'aménagement forestier (plan de gestion de la forêt) de la forêt communale (649 ha), l'ONF a procédé à la description de toutes les parcelles. Cela consiste à identifier les différentes essences, leur vo-

lume, hauteur, faire des études de sol, des risques naturels (érosion, incendie, suivi du développement de la chenille processionnaire), de la faune (chasse), de la biodiversité (répertoire de la flore, des espèces, des arbres bio - arbre sec ou creux permettant la vie des insectes et champignons). La reconnaissance du patrimoine bâti n'est pas oubliée (exemple de la ferme et du bassin de Vignorgues).

Suite à ce travail, un document d'aménagement a été rédigé, fixant pour les 20 ans à venir les grandes lignes de cette gestion de la forêt communale. Quelques actions sont ainsi menées :

- programmation des coupes
- travaux (entretien des pistes, délimitation de périmètres)
- accueil du public (entretien des sentiers)
- travaux sylvicoles (entretien des plantations)
- prise en compte de la biodiversité (maintien d'anciens têtards, d'arbres bio)
- gestion de la chasse et du pastoralisme

Un bilan financier prévisionnel a été rédigé.

A cette occasion et suite au travail de l'ONF sur le repérage des zones exploitables et non exploitables, les 3 prêts contractés auprès du Fond Forestier National (FFN), il y a plusieurs dizaines d'années, ont pu être renégociés. Cette dette renégociée (baisse de 75 %) pourra être entièrement remboursée dès la vente de bois en 2017.

La gestion de la forêt permettra de dégager un bénéfice, grâce à la vente des bois. Une coupe est prévue tous les 3 à 5 ans. La sortie des bois s'effectuera essentiellement par Mirabeau. Les bois de La Lauzière sortiront directement sur la route départementale.



TRAVAUX

Eclairage public

- maintenance

La maintenance de l'éclairage public est effectuée par l'entreprise SPIE CITYNETWORKS (anciennement SPIE). Elle intervient sur la commune depuis plusieurs années et leur contrat est reconduit pour un an. Début juillet aura lieu la visite annuelle qui durera plusieurs jours et pendant laquelle un entretien général avec nettoyage sera effectué. Puis, les tournées mensuelles reprendront. En général, la nuit du 1^{er} mardi au mercredi du mois, un agent repère les points lumineux défectueux. Puis le mercredi, une équipe avec une nacelle intervient pour effectuer les réparations nécessaires. Les prochaines dates de passage sont les suivantes : 01/08 – 05/09 – 03/10 – 07/11 – 05/12.

- travaux neufs

Depuis quelques années, le Syndicat Mixte du Sisteronais-Moyenne-Durance d'énergie et des réseaux d'éclairage public rénove le parc ancien en remplaçant les points lumineux et les armoires de commande par quartiers. Notre parc s'améliore et les pannes sont moins fréquentes.

En 2016, le secteur du Verger a été terminé. A Vière, 13 points lumineux ont été changés, et une dizaine sur le secteur Montplaisir (chemins Armand, Novieille et de la Tannerie). A Courcousson, 3 nouveaux éclairages ont été posés, il ne reste plus que la mise en service par Enedis.

Cette année, suite du poste Montplaisir. Les réseaux secs du lotissement dans la rue du 19 mars 1962 feront peau neuve ; le réseau aérien sera enfoui et les points lumineux remplacés par des LEDS pour faire des économies sur la facture d'électricité. La commune en profitera certainement pour reprendre des branchements d'eau potable vétustes pour limiter les fuites.

Parallèlement, nous travaillons sur l'enfouissement des réseaux aériens avec sécurisation le long de la route départementale entre le camping et le parking de la Baume.

SPANC

Le compte rendu de la réunion d'information du 27 avril dernier concernant les aides à la réhabilitation de l'ANC sera transmis par courrier courant juillet aux administrés dépendant du système du SPANC.

Les candidatures pour le groupement d'achat « étude de sol » et les demandes de subvention « Agence de l'Eau » restent ouvertes jusqu'en septembre.

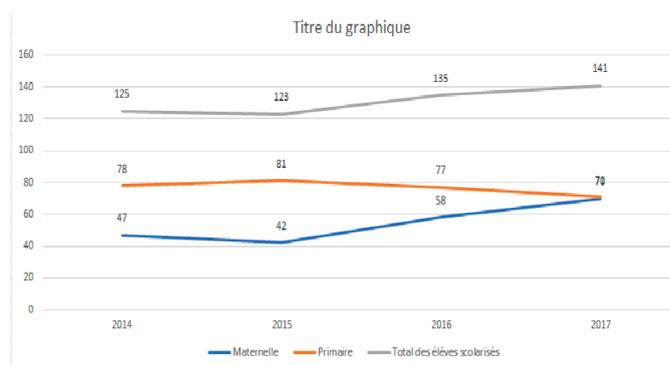
Des permanences du SPANC seront proposées sur rendez-vous les vendredis 15/09, 22/09, 29/09 et 06/10 de 9h à 12h.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter la page SPANC du site internet Mairie : Eau et assainissement - Mairie de Volonne.

LES ECOLES ET SERVICES ENFANCE AUX FAMILLES

Evolution des effectifs des écoles

A la rentrée de septembre, les effectifs seront globalement en augmentation (voir graphique), essentiellement à l'école maternelle où nous ouvrons une classe pour un total prévisionnel de 68 enfants. Par contre nous constatons une petite baisse à la primaire (prévisionnel de 71 enfants), qui implique une fermeture de classe. Le **4 septembre prochain**, ce sont donc trois classes à l'école maternelle et trois classes à l'école élémentaire qui ouvriront leurs portes.



Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice à l'école primaire, Madame BOURDELAIN, et une nouvelle enseignante à la maternelle, Madame CHEVRE.

Et puis nous souhaitons une bonne route à Bruno FRANCOZ, enseignant dans le village depuis de nombreuses années, qui quitte le groupe scolaire de Volonne pour une nouvelle aventure !

Périscolaire rentrée 2017

Une 3^{ème} classe va ouvrir à la maternelle et sera située dans la pièce actuellement utilisée pour le périscolaire. Lors du conseil de classe du 7 mars 2017, deux scénarios ont été envisagés :

1. Le périscolaire se situera à la maternelle, (dans une des classes donc) :

- Ce qui implique que le matériel réservé au périscolaire ne pourra pas être entreposé dans un seul lieu (puisque la classe sera aménagée pour les élèves de maternelle), mais sans doute dans différentes pièces ou endroits ;
- Ce qui implique que les affaires réservées normalement aux élèves de la maternelle pendant la classe seront probablement utilisées en périscolaire (difficultés organisationnelles entre l'équipe pédagogique de l'école et l'équipe encadrante du périscolaire) ;
- Ce qui implique que le mobilier ne sera pas vraiment adapté à tous les enfants concernés par le périscolaire (tables adaptées aux élèves de maternelle trop petites pour des élèves d'élémentaire...) ;
- Ce qui implique des difficultés organisationnelles en rapport avec le ménage de la classe concernée.

2. Le périscolaire se situera à l'école élémentaire :

- Ce qui implique une pièce et des affaires réservées au périscolaire ;
- Ce qui implique un mobilier adapté aux différents âges des enfants ;
- Ce qui implique de ne pas avoir d'interférence organisationnelle entre l'équipe encadrante du périscolaire, les équipes pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que l'équipe en charge du ménage.
- Ce qui implique que les enfants de maternelle devront faire les trajets entre les deux écoles .

Suite à un sondage auprès des parents bénéficiant de ce mode de garde (primaire et maternelle) la plupart des retours ont choisi les locaux de l'école primaire, mettant en avant la qualité éducative et le bien-être des enfants.

Le périscolaire ouvrira ses portes le lundi 4 septembre à 7h20 dans les locaux de l'école primaire.

Rentrée scolaire 2017

Cantine, TAP, périscolaire, tarifs, mode d'inscription : une note d'information explicative sera distribuée à toutes les familles avant la rentrée des classes

Temps d'Activités Périscolaire : A l'heure où nous écrivons ces lignes, aucune décision n'a encore été arrêtée pour ou contre le retour à 4 jours d'école et la suppression des TAP. Cela sera évoqué en conseil d'école le 27 juin, avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants de la maternelle et de la primaire et la mairie.

10000 coins de nature dans les écoles



La commune a répondu à un appel à projet du Ministère de l'environnement, ce qui a permis de créer des coins de jardins pédagogiques dans la cour de l'école primaire. Ce projet permet aux enfants de CE2, CM1 et CM2 de pouvoir travailler de façon sympa et concrète.

Un grand merci à Laurent RICHAUD qui a donné des pallox pour construire les petits carrés de jardins.

Du côté des TAP

D'avril à aujourd'hui, les enfants de l'école élémentaire ont préparé la kermesse qui aura lieu le vendredi 7 juillet et qui sera suivie d'un goûter pour les élèves des deux écoles. Ils ont construit une cabane dans le village, se sont initiés au diabolo et ont fait des activités et jeux sportifs au stade.

Du côté des enfants de la maternelle, il y a eu des jeux extérieurs (parcours vélo, jeu de quilles etc.), la fabrication de fleurs en papier crépon et d'un joli cadre pour la fête ... CHUT !, et de divers objets en argile et en pâte à sel. Tout cela pendant que les plus petits font la sieste.

Transports scolaires/Rentrée 2017-2018

Le Syndicat de Transport d'Élèves (S.I.T.E. du carrefour "Bléone-Durance") porte à la connaissance des familles des élèves fréquentant les établissements scolaires de Château-Arnoux, Sisteron, Castel-Bevons, Oraison et Digne-Les-Bains, les informations suivantes :

Début des inscriptions : 16 août 2017

- Pour les circuits du matin, du soir et du mercredi 1/2 journée et midi (uniquement pour le Collège C. REYMOND de Château-Arnoux/St Auban) ;
- Les élèves pour Digne-Les-Bains (internat) doivent faire leur inscription auprès du Conseil Départemental (Service D.S.T.D.), avant le 29 Juillet et prendre leur carte chez PAYAN (à Sisteron) – Les externes s'inscrivent auprès du S.I.T.E., sur présentation de la fiche du Conseil Départemental (à partir du 16 Août).

Les inscriptions se font UNIQUEMENT au bureau du S.I.T.E. (situé à proximité du bureau de la Poste de et à Château-Arnoux/St Auban) : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Une permanence sera également assurée les samedis 26/08 et 02/09, de 9h à 12h.

Renseignements : 04.92.64.09.21 de 9h à 12h et de 14h à 17h.



DOSSIER : LA VIEILLE PIERRE VOLONNAISE



Entretien avec Cathy Roux,
Présidente de la Vieille Pierre Volonnaise

Ce 26 mai s'est tenue, au Moulin Trabuc, l'AG de l'association la Vieille Pierre Volonnaise. Dynamique et très impliquée dans le village, la Vieille Pierre compte aujourd'hui une quinzaine de bénévoles. L'association fête cette année ses 30 ans d'existence, c'est donc l'occasion de lui rendre hommage et de lui consacrer ce dossier.



Assemblée générale du 26 mai

Quelle est la composition actuelle du bureau ?

Je suis renouvelée en tant que Présidente, Lucien Fino en tant que membre fondateur est Président d'honneur, Eliane Boulet-Gueguen est désormais secrétaire, tandis que Laetitia Vandeportal est trésorière.

Quelles sont vos dernières actions ?

Nos bénévoles viennent de restaurer deux très beaux objets du patrimoine volonnais. Une pompe à incendie à bras, tout d'abord, qui fut achetée par la commune en 1909 à la maison « Thirion et fils » de Paris. Cette restauration est une réussite ! Vous pouvez voir la pompe à l'Es-



Pompe à incendie restaurée



Le banc rénové à la Chapelle Saint-Jean de Taravon

pace Notre-Dame, où elle est désormais exposée.

Autre belle rénovation opérée par un de nos bénévoles : un coffre de drapier, en bois, servant d'autel à la chapelle Saint-Jean de Taravon. Il vient d'être remis en place.

Vous prenez toujours une part très active dans les Journées du Patrimoine ?

Effectivement il s'agit pour notre association de deux rendez-vous annuels très importants. Les « Journées du Patrimoine de Pays et des moulins » viennent de se dérouler, les 17 et 18 juin derniers, en collaboration avec le conseil départemental et l'association A3P. Ces Journées mettent en valeur le patrimoine rural, le patrimoine « que l'on voit ». Le samedi eurent lieu les traditionnelles visites du village et des gypseries du château. Et le dimanche a été testée pour la première fois la « balade patrimoniale au fil de l'eau », à la découverte du patrimoine lié à l'eau...

Les « Journées Européennes du Patrimoine » se dérouleront, elles, le week-end du 16 et 17 septembre. Le thème de cette année est « Jeunesse et patrimoine ». Nous pensons que ce sera là l'occasion de mettre en valeur le travail réalisé par les jeunes du chantier international cet été, au Chemin de ronde. Une affaire à suivre !

Parlez-nous de cette fameuse balade au fil de l'eau. Il s'agit d'un beau projet.

Oui, ce beau projet a été initié par Luigi Corrado, Lucien Fino et moi-même, à la suite de l'ouvrage de Luigi « L'odyssée fantastique sur le canal de la Plaine ». Nous sommes tous les trois animés par la même passion de



notre patrimoine. Il s'agit d'une promenade à travers le riche patrimoine volonnais lié à l'eau : fontaines, ponts, moulins, canaux d'irrigation, mines etc. Cette balade, qui fait un peu moins de 6 km et pour laquelle nous espérons obtenir le label « Ecobalade », passe en grande partie sur des chemins communaux mais aussi chez quelques propriétaires privés qui nous ont donné leur accord de principe. Vous trouverez la plaquette reprenant l'itinéraire et les principaux éléments patrimoniaux chez les commerçants du village, à la mairie ou en me contactant personnellement.

Une autre part importante de l'action de la Vieille Pierre consiste en l'entretien des sentiers, ponts etc ?

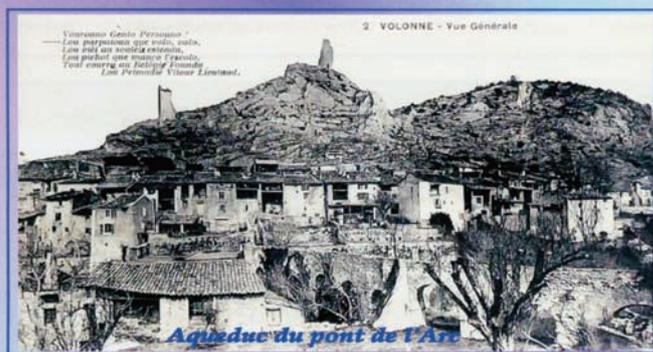
Nous faisons, c'est vrai, plusieurs actions récurrentes chaque année. L'entretien du sentier des « deux tours » est, à lui seul, un fameux travail, que nous menons une à deux fois par an : nettoyage et réfection des marches, débroussaillage... Le sentier est envahi par l'ailante, une plante très invasive. Il s'agit vraiment d'un énorme problème et, si on laissait faire, on ne verrait plus les deux tours ! L'entretien du pont sur le Taravon nous occupe aussi chaque année. Les abords de ce pont datant de 1874 sont une véritable décharge à ciel ouvert. Le site a d'ailleurs été malheureusement pollué à l'huile de vidange (et autres pots de peinture, batteries de voiture ...) Régulièrement, nous enlevons les déchets, coupons les ronciers, arrachons le lierre etc. etc.

Une autre action que nous avons menée récemment est la réfection des joints de la calade du Chemin de Ronde. Comme vous savez, la magnifique calade réalisée l'an passé par des jeunes du Chantier International a été saccagée par des vandales qui ont jeté dessus de l'huile de vidange. Les employés municipaux avaient beaucoup travaillé à la nettoyer et la réfection des joints que nous venons de faire achève de lui rendre toute sa beauté.

Et si des Volonnais veulent rejoindre l'association ?

C'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux membres. Comme vous le constatez, le travail ne manque pas pour les amoureux du patrimoine volonnais ! Les personnes intéressées peuvent me contacter au 06.84.54.70.18.

Du Pont au moulin, au fil de la Grave



Volonne

" Balade Patrimoniale au Fil de l'eau "

~ Journées du Patrimoine de Pays des 17 et 18 juin 2017 ~
Dimanche 18 juin - RDV à 9h au parking du pont

Bienvenue à Volonne dans ce petit village médiéval de la Haute Provence !

Situé au carrefour de Bléone/Durance, ce bourg typiquement Provençal, vous accueille en toute modestie et sympathie. Vous serez agréablement surpris par ses nombreux et insolites points d'eau, mais surtout par son patrimoine bâti qui vous réserve bien des surprises... Après avoir parcouru ce circuit au fil de l'eau, le moulin à huile Trabuc qui abrite le petit musée de l'olive, vous accueillera pour une visite commentée. Vous pourrez y découvrir, non seulement l'histoire du moulin, mais également l'histoire de son emblématique canal de la plaine, du XVème siècle, qui alimentait les différents moulins à blé de Volonne. N'hésitez surtout pas à revenir, une prochaine fois, pour parcourir le chemin de ronde et les ruelles de ce village, car une journée ne suffira pas pour tout découvrir !

Nous vous souhaitons une agréable visite à vous tous et vous invitons, chaleureusement, à y revenir prochainement.

La Vieille Pierre Volonnaise



ECOQUARTIER



La labellisation EcoQuartier a pour objectif de garantir la qualité du projet sur un socle d'exigences fondamentales, tant sur la technique que la gouvernance ou la dynamique économique insufflée... Le label permet de valoriser et d'apprécier une démarche progressive du projet.

La candidature du projet Centre bourg de Volonne à l'étape 2 "l'EcoQuartier en chantier" de la labellisation EcoQuartier 2017, via la plateforme numérique dédiée, a été validée le 18 mai 2017. (Étape 1 : EcoQuartier en projet ; Étape 2 : EcoQuartier en chantier ; Étape 3 : ÉcoQuartier livré ; Étape 4 : EcoQuartier confirmé) La labellisation EcoQuartier s'appuie sur une liste de 20 engagements répartis en 4 thèmes (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat) qui atteste des démarches engagées par la commune pour prétendre au label.

Voici les prochaines échéances visant à la labellisation de notre EcoQuartier :

- 15 mai - 25 Aout : expertise (intégrant la visite de terrain par un expert)
- 26 septembre 2017 : commission régionale
- novembre 2017 : commission nationale
- décembre 2017 : annonce des résultats et cérémonie de remise des labels

Le 23 mai 2017, la Mairie de Volonne a participé au Club EcoQuartier qui avait lieu à l'École Nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE) à Aix-en-Provence (pour rappel, le 22 novembre 2016, ces rencontres s'étaient déroulées à Volonne). Organisées par la DREAL (Direction

Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), ces journées ont pour objectif d'échanger sur les pratiques et les retours d'expérience, d'aborder des sujets particuliers pouvant intéresser les membres du club. Le thème de cette rencontre était : l'ingénierie territoriale et financière.

Concernant la future Maison de Santé pluriprofessionnelle, les rencontres avec l'association des professionnels de santé de Volonne se poursuivent. La dernière en date a eu lieu le jeudi 11 mai. Cette rencontre a eu notamment pour thème les charges locatives et la présentation des plans PRO aux professionnels de santé. Suite à l'abandon du projet de Maison de Santé sur la commune voisine de Peipin, d'autres professionnels de santé se montrent intéressés par le projet de Volonne.

REMPACEMENT DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

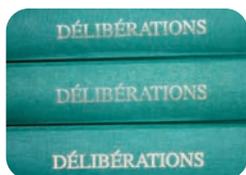


Suite aux démissions de Jean-Marc COUTANDIN et de Pierre PELLETORD, deux nouveaux conseillers ont été installés par le Conseil Municipal du 30 mars dernier : Andrée RENAUD (liste « Energie Volonne ») et Richard MALDONADO (liste « Volonne ensemble »).

Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux conseillers !



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Lors du deuxième semestre 2016, le Conseil Municipal s'est réuni à 6 reprises les 15 avril, 06 juin, 29 juin, 14 septembre, 19 octobre, 15 décembre 2016.

Nous vous présentons les principales délibérations prises au cours de ces Conseils, dont nous rappelons qu'ils sont ouverts à tous.

Nous avons, donc :

Gestion / Finances

- Présenté les comptes administratifs et de gestion 2015 pour le budget général de la commune et les budgets annexes (eau et assainissement, SPANC, cimetière et columbarium)
- Voté les taux d'imposition des taxes locales (habitation, foncier bâti, foncier non-bâti) en reconduisant ceux de 2015
- Voté les budgets 2015 (général et annexes)
- Voté le réaménagement de prêts « anciens » (2012, 2013) afin de bénéficier de taux plus avantageux
- Validé les plans de financement pour l'extension de la crèche et la sécurisation de l'espace « circulation-stationnement » de l'école maternelle
- Voté les subventions de fonctionnement aux associations locales
- Voté la vente à la société H2P des terrains de la résidence Labouérie et une partie de terrain TOURNIER pour la réalisation de la résidence Fémuy pour un total de 262 000 €
- Voté les nouvelles grilles tarifaires des Services Communaux : Eau Potable ; Assainissement Collectif & Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Emploi

- Renforcé les services techniques communaux en procédant à la création d'un emploi d'Agent Technique Territorial à temps complet affecté au service Eau/Assainissement
- Recruté 2 contrats CAE (Agents Techniques Polyvalents), 1 contrat CUI (Agent d'Accueil)

ÉcoQuartier

- Transféré notre dossier de subvention pour l'acquisition du terrain Liaud à la société H2P afin qu'elle puisse en assurer l'achat pour la future construction de la résidence de la Tour du Gué
- Réajusté les plans de financement de l'ÉcoQuartier et de la Maison de Santé

Travaux et équipement

- Approuvé l'installation, par le Syndicat d'Énergie, d'une borne de recharge pour les véhicules électriques

- Voté le raccordement du quartier « les Démesses » sur le réseau d'assainissement collectif
- Voté les travaux de réhabilitation des 3 postes de relevage (assainissement) et demandé des aides financières au département et à l'Agence de l'Eau
- Voté l'acquisition de matériels (Services Techniques/Plan désherbage alternatif & Plan de gestion différencié et demandé une subvention à l'Agence de l'Eau

Enfance et lien social

- Confirmé le passage des temps périscolaires en Accueil de Loisir Sans hébergement ce qui nous permet d'obtenir une aide financière de la CAF
- Renouvelé la convention avec le RAMip (Fruits de la Passion), association qui apporte un accompagnement, appui et soutien aux jeunes parents et aux assistantes maternelles, des ateliers de socialisation pour les tous petits
- Validé la contribution financière de la commune (2500€) à la classe de découverte « Astronomie » des élèves de CE2, CM1, CM2.

Partenariat / Divers

- Signé la convention de mise à disposition de l'Accueil CCAS/Solidarités pour la permanence de l'assistance sociale du CMS
- Renouvelé le bail emphytéotique du Moulin TRABUC
- Soutenu le projet de Centrale Photovoltaïque Citoyenne porté par le « Collectif Transition Citoyenne »
- Adopté les nouveaux règlements des services communaux : Eau Potable, Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif (SPANC)

Directeur de la publication : Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :
Sandrine Cosserat, Anne Rega-Vancouwenberghé
et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale,
la Vieille Pierre,
Jean-Marie Plume,
«les Gueux de Volonne»,
Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.

En couverture :
« Médiévale » par SMB.

Merci à Paule Bairin pour sa relecture

Création et mise en page :
frederic.pellegrini [grafist] - 06 11 43 40 97

Impression IAP Manosque : 04 92 87 46 10
Tirage : 1100 ex. sur du papier normes écologiques PEFC

PORTRAIT : CHANTAL GERANTON

Chantal Géranton écrit actuellement ses mémoires... et elle dit elle-même qu'il lui faudrait plusieurs tomes tant elle a à raconter ! Sa vie professionnelle, tout d'abord, a été bien remplie puisque cette mère de deux enfants et grand-mère de trois petits-enfants a exercé différents métiers. Secrétaire de formation, elle a d'abord été éducatrice spécialisée,



puis photographe pendant 25 ans avec son conjoint, Guy, et, enfin, elle a terminé sa carrière comme boulangère. Aujourd'hui retraitée, elle ne manque toujours pas d'activités ! Son groupe médiéval, « les Gueux de Volonne », qu'elle a fondé en 1994 avec Lucien Fino, lui prend l'essentiel de son temps. Son personnage de gueuse est devenu célèbre dans le village et, à chaque fête médiévale, elle aime effrayer petits et grands avec son visage grimé et

pustuleux et sa crécelle bruyante... Mais sa petite troupe n'opère pas qu'à Volonne puisqu'elle se déplace partout dans le pays et même à l'étranger. Chantal et Guy ont même porté les couleurs de Volonne jusqu'en Islande, au Danemark ou encore en Roumanie dans le cadre de fêtes médiévales.

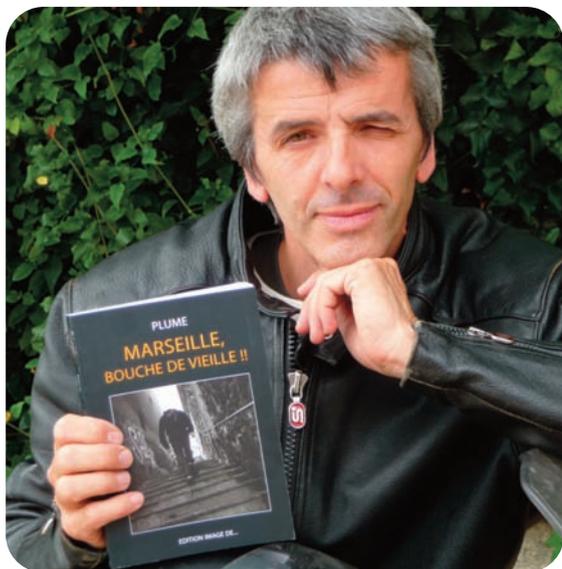
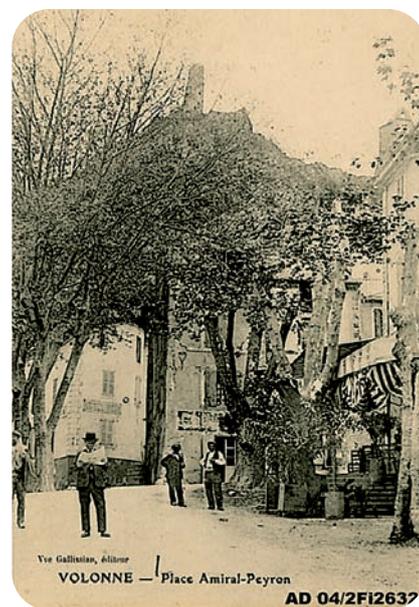
Une autre « casquette » de Chantal Geranton est celle de bénévole pour l'association « Bouchons d'amour 04 », association qui aide les personnes atteintes de handicap. Régulièrement, elle trie les bouchons récoltés aux différents points de collecte de notre village (salle polyvalente, espace Perona, camping et boulangeries) afin qu'ils soient recyclés et achetés au profit de l'association. Elle organise aussi diverses animations (soirées théâtre, interventions dans les écoles etc.) afin de récolter des fonds et de conscientiser aux difficultés liées aux handicaps



LE SAVIEZ-VOUS ?

Par délibération du 21 février 1909, plusieurs rues du village ont changé de nom :

Anciens noms	Nouveaux noms
Place du Béalage	Place Amiral Peyron
Rue du Collet	Rue Latil Mathieu
Rue allant au cimetière	Rue de l'Égalité
Rue Grande	Rue de la République
Rue de dessous les Ousteaux	Rue de la Mairie
Rue de Vière	Rue de la Liberté



UNE ŒUVRE : MARSEILLE, BOUCHE DE VIEILLE !!, PAR JEAN-MARIE PLUME

Jean-Marie Plume, photographe, a vécu à Marseille une quinzaine d'années avant de s'installer à Volonne. Inspiré par les écrits de Jean Claude Izzo et ceux de Fred Vergas, il signe avec « Marseille, Bouche de vieille !! » son premier roman noir, un hommage à cette ville profondément humaine ainsi qu'à ses habitants. Un polar haletant pour votre été ! L'ouvrage est disponible au Tabac de Volonne et dans toutes les bonnes librairies du coin. L'auteur présentera et dédicacera son roman, ce vendredi 7 juillet au matin, devant la bibliothèque de Volonne. D'autres dédicaces auront lieu durant le mois de juillet à Sisteron, Digne et Marseille.